

Institut Arabe des Chefs d'Entreprises

Module: Démocratie et Economie

Salah Ahmed
Professeur à la FSEGT

Hammamet 18 Octobre 2015

Objectifs

Ce module de formation, qui adopte une approche comparative, poursuit deux objectifs :

- 1) initier les participants aux **concepts de démocratie, transition démocratique, et** aux principaux débats pour l'étude de la transition démocratique et ses liens avec la croissance économique.
- 2) explorer les différentes expériences historiques de transition à travers le monde afin d'extraire les enseignements de ces expériences pour la consolidation de la démocratie en Tunisie

Programme

Thèmes :

1. La transition démocratique : problèmes conceptuels et de mesure et expériences historiques
2. Les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance économique
3. Impact de la transition démocratique sur la croissance économique
4. Rôle de l'Etat dans la transition démocratique.

**Thème 1: La transition démocratique : problèmes
conceptuels et de mesure et expériences
historiques**

Salah Ahmed

Introduction

Quel cadre théorique pour l'étude de la transition politique vers la démocratie ?

- La transitologie? :
- ✓ **Auteurs** : O'Donnell Guillermo, Philippe Schmitter et Laurence Whitehead (1986) Transitions from Authoritarian Rule
- ✓ Contexte historique : un programme comparatiste Europe du Sud/Amérique latine sur les transitions de l'autoritarisme à la démocratie.
- ✓ **Objet**: l'analyse des facteurs et acteurs qui permettent le passage d'un système autoritaire à un régime démocratique.

1. Les problèmes conceptuels

1.2. Le concept de transition

- ✓ La « transition à la démocratie » est le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique.
- **Spécificités de la transition :**
- ✓ La période de de transition sépare deux régimes politiques différents et donc ne se laisse pas se définir par des procédures, des normes et des conduites prévisibles.
- ✓ La transition est saisie comme une **situation politique sous-déterminée** où l'absence de règles claires et les conflits opposant différents acteurs sur la nature de ces règles rendent son **évolution politique** extrêmement **imprévisible**.
- ✓ Le processus est réversible: le degré élevé d'incertitude, risque de dérive autoritaire, violence politique...

1. Les problèmes conceptuels

- La transition démocratique comprend **deux phases** distinctes :
 1. La **transition politique**, qui implique le passage d'un régime à l'autre.
 2. La **consolidation de la démocratie** durant laquelle le processus démocratique évolue vers un régime démocratique **stable** jusqu'à ce que tous les acteurs n'aient pas ou plus intérêt à sortir du jeu démocratique.
- ✓ La transition démocratique entraîne l'abandon des anciennes règles du jeu politique et suscite l'apparition de nouveaux acteurs politiques et de nouvelles configurations stratégiques.

1. Les problèmes conceptuels

- **La première phase de transition s'achève** quand les conditions suivantes sont réunies:
 - ✓ un gouvernement arrive au pouvoir comme le résultat direct du suffrage libre et populaire,
 - ✓ ce gouvernement dispose d'un pouvoir souverain pour générer de nouvelles politiques publiques,
 - ✓ les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire nés de la nouvelle démocratie n'ont pas à partager le pouvoir avec d'autres corps de droit.
- **La consolidation démocratique** est le processus de :
 - ✓ renforcement de la démocratie, d'affermissement, d'enracinement
 - ✓ la construction de relations stables entre les institutions gouvernementales et la société civile.

1. Les problèmes conceptuels

- ✓ Au cours de la consolidation de la démocratie d'un pays l'ouverture du système politique constitue enjeu capital. Cette phase exige un niveau suffisamment haut de consensus afin d'éviter un recul politique et d'assurer par là-même la survie des nouveaux régimes.
- ✓ Ces deux phases s'inscrivent dans des contextes différents et induisent, pour les acteurs, des enjeux distincts.

Mais, elles sont tout de même liées : on ne peut prétendre appréhender le processus de consolidation de la démocratie sans tenir compte de la situation de crise précédant la transition et des conditions qui ont entouré le processus de transition politique lui-même.

1. Les problèmes conceptuels

1.2. la notion de démocratie

La notion de « transition » fait référence implicitement à un processus ayant comme point d'aboutissement la démocratie. Quel sens donner à la démocratie?

- En sciences politiques, il existe une opposition entre une définition minimaliste (procédurale) et une définition maximaliste (substantive) de la démocratie.
- ✓ Selon la conception procédurale, la démocratie est un ensemble de procédures qui permet aux individus d'exercer leur pouvoir dans le processus de prise de décision politique à travers la tenue d'élections ouvertes, libres, justes et régulières (Schumpeter J., 1942).
- ✓ La conception maximaliste de la démocratie tient compte de la qualité de la démocratie, notamment en ce qui concerne l'injustice sociale, la participation de la société civile, et l'efficacité relative de la règle de droit.

1. Les problèmes conceptuels

- Partant de cette définition de Schumpeter, les transitologues s'accordent sur la **conception procédurale** de la démocratie politique dont Robert Dahl (1996) a précisé les critères : un régime politique caractérisé par :
 - ✓ la participation;
 - ✓ opposition / contestation /
 - ✓ la concurrence
- Sachant que la démocratie est un concept multidimensionnel, Larry Diamond et Leonardo Morlino (2004) ont construit un cadre permettant d'évaluer la qualité des démocraties par rapport à huit dimensions différentes. Leur cadre, conçu en ayant à l'esprit les démocraties consolidées, s'applique également aux pays qui subissent une transformation démocratique.

1. Les problèmes conceptuels

1. La participation des citoyens et des organisations de la société civile
2. La responsabilisation. Il faut que les gouvernements soient tenus pour responsables de leurs résultats économiques.
3. La compétition politique. Robert Dahl soutient que la concurrence dans l'arène politique nécessite un ordre social pluraliste, qui à son tour nécessite une économie décentralisée.
4. Le principe de la légalité- indispensable pour maintenir à la fois la démocratie et l'économie de marché, le principe de la légalité protège les droits et garantit les engagements.

1. Les problèmes conceptuels

5. La liberté - On ne peut atteindre la liberté politique sans la liberté économique. Les libéraux classiques se battaient pour les deux types de liberté, étant principalement préoccupés par les menaces à la liberté de la part de l'État
6. L'égalité - La démocratie nécessite une égalité devant la loi ainsi qu'une égalité des chances. De la même manière, les systèmes de marché sont basés sur l'égalité des chances, que l'on appelle parfois aussi « des règles du jeu équitables ».
7. L'aptitude à répondre aux besoins - Il s'agit de la capacité d'une démocratie à produire les résultats politiques souhaités par les citoyens.

1. Les problèmes conceptuels

- **Le pluralisme politique**, un des éléments-clés d'une démocratie. Au sein d'un pluralisme politique, on prend comme point de départ les différents intérêts et idéologies politiques qui existent au sein de la société.

Ce pluralisme n'est pas appréhendé comme étant un phénomène négatif comme dans un système autoritaire. L'articulation, représentation et réalisation de ces intérêts est légitime, et même expressément souhaitée, même s'il ne s'agit que de garantir la liberté d'expression des minorités, au moins.

Cette dernière pourrait, en effet, être considérablement réduite, à cause des systèmes de décision par voix majoritaire, si l'équilibre n'était pas rétabli par l'existence de ce pluralisme d'intérêts.

L'articulation et la représentation des intérêts s'effectuent à travers **les partis politiques** et leurs domaines principaux. Mais il y a aussi, en plus, les organisations de **la société civile**, qui représentent des intérêts particuliers, face à l'Etat.

2. Les indicateurs de la démocratie

- Les indicateurs de démocratie les plus connus compte tenu de leur couverture historique et de leur large utilisation sont ceux de Freedom House et de Polity IV.
- **L'indicateur de Freedom House** évalue les droits politiques (droit de vote, liberté des élections) et les libertés civiles, droit d'opinion, d'association. L'échelle est de 1 à 7, le score de 1 représentant le degré de démocratie le plus élevé et 7 le moins élevé. Freedom House est un indicateur composite qui comprend trois ensembles d'indicateurs :
 - ✓ l'indicateur des libertés civiles, noté sur une échelle allant de 7 (la plus mauvaise notation) à 1 (la meilleure), mesure la liberté d'expression et de croyance, la liberté d'association et d'organisation, l'État de droit et les droits de l'Homme et, enfin, l'autonomie individuelle et les droits économiques ;

2. Les indicateurs de la démocratie

- ✓ l'indicateur des droits politiques, noté sur une échelle identique, mesure les élections libres et équitables aux postes disposant d'un pouvoir réel, la liberté d'organisation politique, l'existence d'une opposition significative, l'absence de domination par les groupes les plus puissants et, enfin, l'autonomie ou l'intégration politique des groupes minoritaires ;
- ✓ l'indicateur de la liberté de la presse sur une échelle allant de 100 (la plus mauvaise) à 1 (la meilleure), mesure l'objectivité des médias et la liberté d'expression.
- **Polity IV Marshall, Gurr Jagers de l'Université du Maryland:**

L'indicateur composite comprend :

- ✓ la manière dont est recruté l'exécutif (élection, nomination, pouvoir héréditaire, liberté des électeurs...);
- ✓ la concurrence et l'ouverture dans le recrutement de l'exécutif;

2. Les indicateurs de la démocratie

- ✓ les moyens de contrôle sur l'action de l'exécutif (autres pouvoirs : législatif et judiciaire...) ; la contrainte sur l'exécutif.
- ✓ la manière dont est traitée la concurrence politique (opposition des partis politiques, contre-pouvoirs comme la presse ou l'opinion publique...). La régulation et la concurrence dans la participation à la vie politique.

L'échelle est de -10(fortement autocratique) à 10(fortement démocratique).

1. autocratie: [-10;-6];

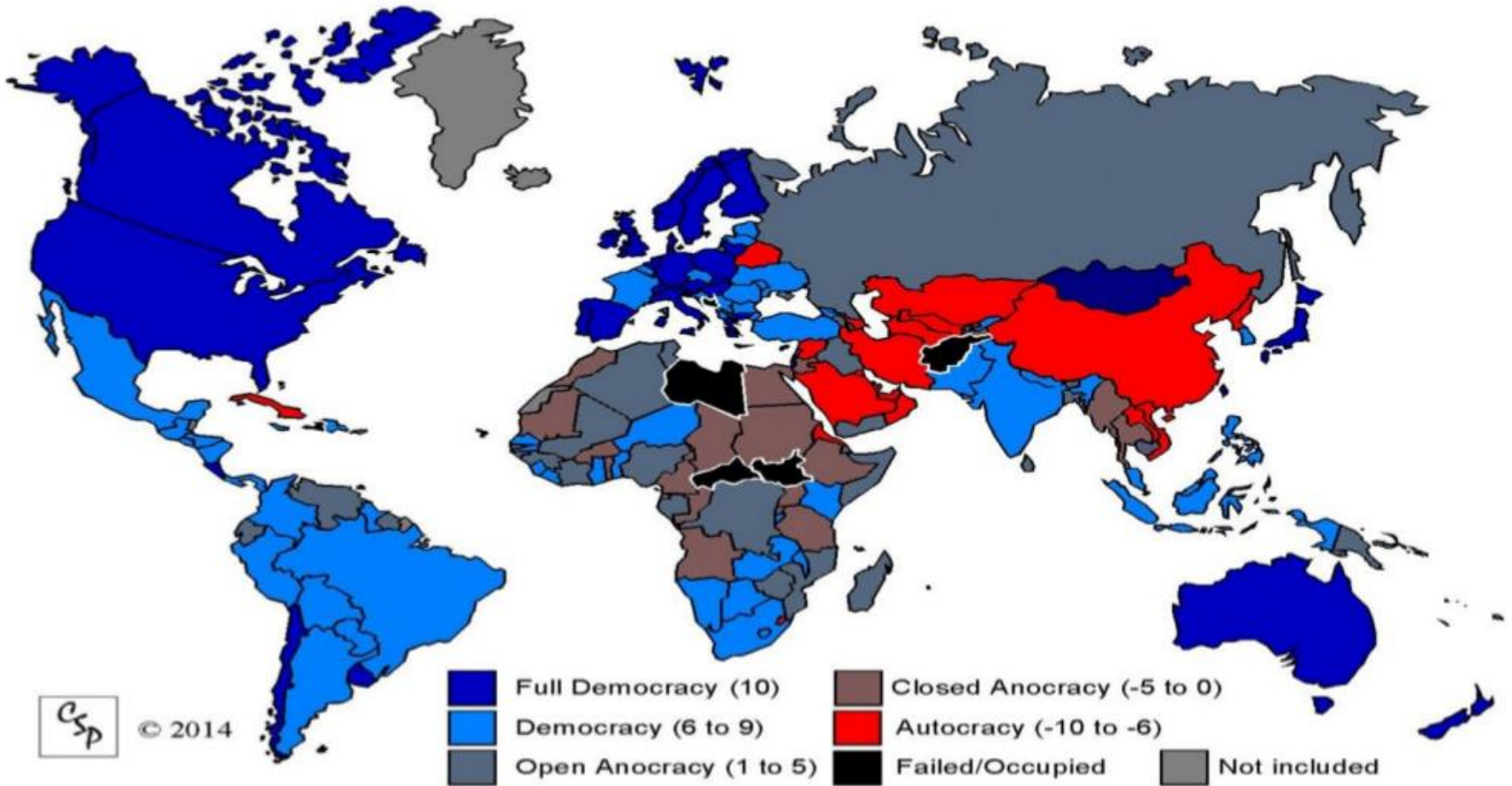
2. anocratie (régime hybride): [-5; +5]

2. démocratie: [+6; +10].

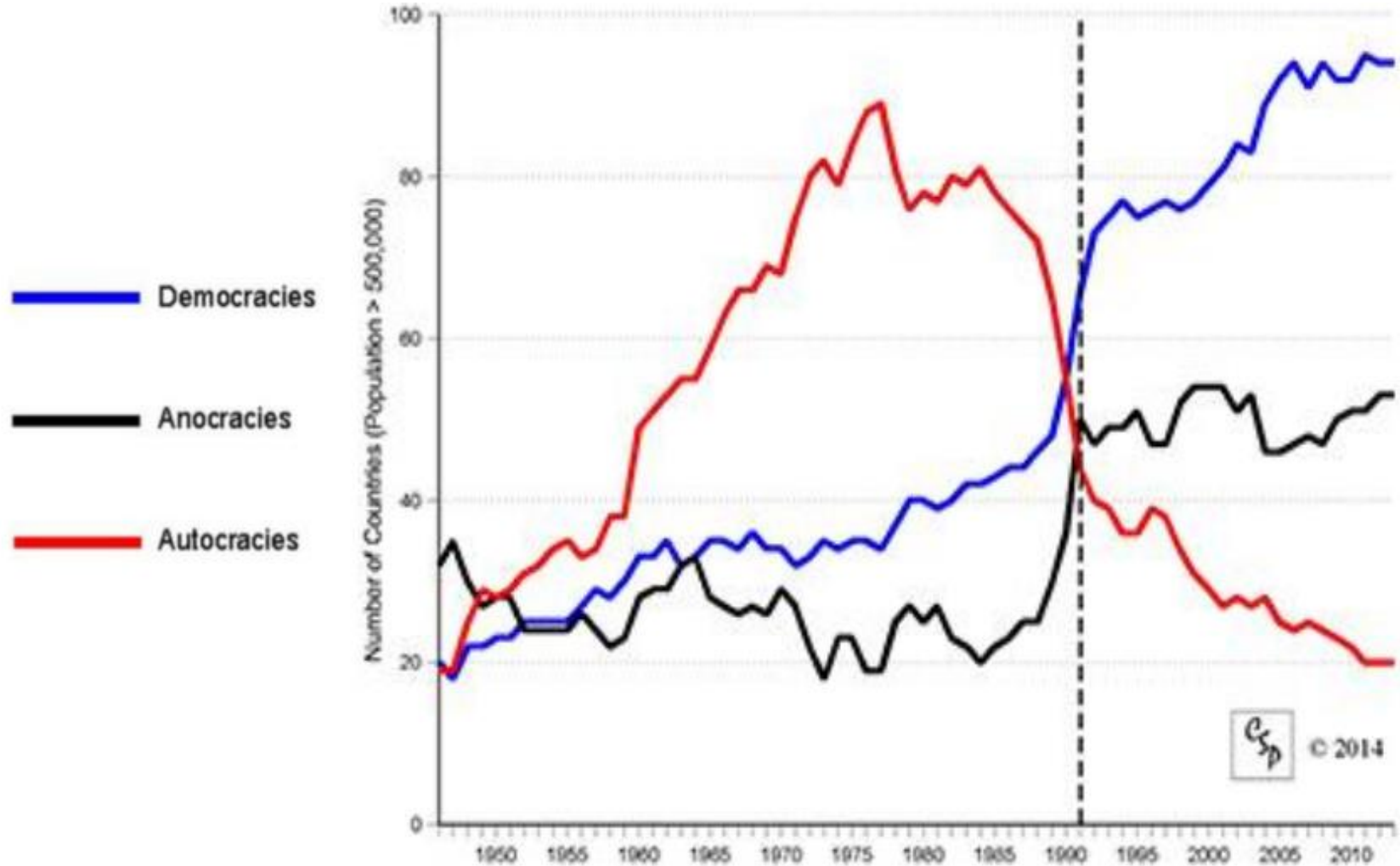
2. Les indicateurs de la démocratie

- Parmi les limites de ces indicateurs de mesure :
- ✓ Subjectivité par nature. Ils sont basés sur l'opinion d'experts. La démocratie, mesurée par des indicateurs basés sur la perception, le jugement, d'observateurs« compétents.
- ✓ Pb de représentativité. Les votes sont soumis à l'échelle des pays alors que les observateurs compétents peuvent avoir des idées préconçues de ce qu'ils s'attendent à voir.

Carte mondiale de la démocratie (Polity IV 2014)



Troisième vague de la démocratie (Polity IV 2014)



Source: Marshall & Cole, CSP Global Report 2014.

Figure 2 : Nombre de démocraties, anocraties et autocraties, 1946-2013

3. Expériences historiques

- Les politologues ont distingué, au cours des deux derniers siècles, trois vagues démocratiques:

Huntington S (1991) : Par vague de démocratisation on entend le passage à la démocratie d'une série de régimes non démocratiques dont le nombre est supérieur à celui des pays ayant opéré la transition inverse.

- ✓ La première est celle des **révolutions** « **nationales** » (anglaise, américaine, française) au cours des XIII^{ème} et XIX^{ème} siècles ; Cette première vague de démocratisation touche l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord au XIX^{ème} siècle.

Elle est suivie d'une vague de reflux durant la période d'entre-deux-guerres avec l'avènement du fascisme et la multiplication des coups d'Etats militaires.

3. Expériences historiques

- ✓ La seconde vague eut lieu au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et s'essouffla au début des années 1960 avec les dérives militaires en Amérique latine et en Asie et l'avènement de régimes autoritaires dans les nouveaux pays indépendants d'Afrique.
- ✓ La troisième est celle des « révolutions démocratiques », en Europe Méditerranéenne - Espagne, Portugal, Grèce- dans les années 70, en Amérique Latine dans les années 80 et 90, et enfin en Europe Centrale et Orientale dans les années 90.
- **Nouvelle vague 2011?** « Printemps arabe »

Les troubles politiques et sociaux qui ont touché plusieurs pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord au cours de l'année 2011 pourraient - elles conduire a une nouvelle vague de démocratisation ?

- ✓ Le printemps arabe a déclenché le changement dans la région, mais il y a des fortes incertitudes concernant la portée, le rythme et la durabilité des transitions politiques.

3. Expériences historiques

- ✓ Désillusions provoquées par les trajectoires libyenne, syrienne, yéménite. La violence politique joue un rôle négatif.
- ✓ La transition pacifique (grâce au un consensus national) place la Tunisie face à l'enjeu de la « consolidation de la démocratie » processus long et parfaitement réversible. Il repose sur des facteurs institutionnels supplémentaires, tels l'État de droit, la séparation des pouvoirs , la stabilité politique...
- ✓ Spécificité de la transition égyptienne

3. Expériences historiques

- Plusieurs enseignements se dégagent de ces expériences
- ✓ Les expériences historiques mondiales montrent bien la diversité des trajectoires de la transition, impliquant différents niveaux de conflits entre les pays. La transition s'inscrit d'abord dans la durée qui varie d'un pays à l'autre, en raison même de la manière dont les dictatures chutent.
- ✓ Un mouvement initial vers la démocratie ne garantit pas le succès. La dérive autoritaire est très probable. En effet, selon l'étude de Caroline Freund et Melise Jaud (2013) plus d'un tiers des pays qui ont essayé la transition dans les 50 dernières années a échoué sur un total de 90 expériences. Parmi ces pays, 46% ont connu une transition réussie vers la démocratie, et 15% ont déménagé progressivement à la démocratie.

3. Expériences historiques

- ✓ La trajectoire et les succès de ces transitions dépendent des conditions initiales associées à la transition. L'analyse de Caroline Freund et Melise Jaud (2014) montre que l'éducation et l'égalité des sexes dans l'éducation, les ressources naturelles, les conflits, un gouvernement militaire, et l'urbanisation sont des facteurs importants pour la probabilité d'un changement de régime et la stabilité de la démocratie.
- ✓ Les effets de contagion des expériences dans les pays voisins sont aussi des déterminants importants de la réussite.

Conclusions

- ✓ Pour parler de transition démocratique l'organisation et la réussite des élections ne suffisent pas. Il faut mettre en place des institutions démocratiques.
- ✓ La transition peut avoir lieu dans des conditions très différentes. Elle s'étale en général sur plusieurs années et des contextes très différents : le niveau de développement initial, l'héritage historique...
- ✓ L'originalité de la trajectoire de La Tunisie par rapport aux expériences historiques: rôle de la société civile dans le succès de la première phase de transition, double tolérance...

Thème 2: Les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance économique

Salah Ahmed

Introduction

- ✓ Selon les termes de Dani Rodrik la démocratie est une méta-institution qui permet à la société d'opérer une sélection pertinente parmi l'ensemble des institutions économiques possibles.
- ✓ Est-elle en mesure de contribuer à la création d'un environnement favorable à la croissance en permettant la mobilisation des facteurs de production?
Comment la démocratie affecte la croissance économique ?
- ✓ Ces questions font l'objet de débats qui renvoient au rôle des institutions politiques de façon générale dans la croissance économique.
- ✓ La théorie économique montre que les institutions politiques, notamment démocratiques, pourraient être une cause fondamentale de la croissance économique en influençant l'accumulation des facteurs et le progrès technique.

1. Rôle des institutions dans la croissance économique

- ✓ Douglass North (1990) définit les institutions comme « les règles du jeu dans une société, ou plus formellement, les contraintes élaborées par l'homme pour façonner les interactions humaines ».
- Trois dimensions importantes ressortent de cette définition :
- ✓ l'homme est au cœur de la construction de telles institutions,
- ✓ les règles du jeu apparaissent comme des contraintes et opportunités pour les individus ou les organisations;
- ✓ les institutions structurent les incitations qui agissent sur les comportements et offrent un cadre aux échanges économiques.

1. Rôle des institutions dans la croissance économique

➤ North distingue entre Institutions formelles : Constitution, lois et règlements, système politique, et

Institutions Informelles : systèmes de valeurs et croyances, représentations, normes sociales...).

➤ Daron, Acemoglu et al. (2005) distingue entre les institutions politiques et institutions économiques.

✓ Les **institutions politiques** définissent les incitations de l'exécutif et déterminent la répartition du pouvoir politique.

✓ Les **institutions économiques** déterminent la richesse des différents groupes de la société et agissent à leur tour sur les **institutions politiques**.

1. Rôle des institutions dans la croissance économique

- Rodrik (2005) distingue plusieurs types d'institutions économique:
 - ✓ les institutions de création du marché (exemple les institutions de droits de propriété),
 - ✓ les institutions de régulation du marché,
 - ✓ les institutions de stabilisation du marché (les institutions monétaires et budgétaires) et
 - ✓ les institutions de légitimation du marché (exemple les institutions de protection et d'assurance sociale).

1. Rôle des institutions dans la croissance économique

- Daron, Acemoglu et al. (2012) distingue entre les institutions exclusives (politiques et économiques) et les institutions extractives (politiques et économiques).
- ✓ Les institutions **politiques inclusives (la démocratie,..)** se caractérisent par une large distribution du pouvoir politique. Elles reposent sur un système juridique impartial et sur des services publics qui fournissent aux individus l'opportunité d'échanger et de contracter (p. 75). Elles contraignent le pouvoir politique.
- ✓ Quant aux institutions **économiques inclusives** elles se caractérisent par la liberté d'entreprendre et la garantie de la propriété privée, l'accès à l'éducation est ouvert à tous et lorsque le système de protection de la propriété intellectuelle est suffisamment élaboré.

	Extractives	Inclusives
Institutions écon	<ul style="list-style-type: none"> ✓ droits de propriété mal protégés, ✓ nombreuses barrières à l'entrée, ✓ réglementations nuisent au bon fonctionnement du marché ✓ inégalité des chances 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une économie de marché, ✓ les droits de propriété et les contrats sont protégés, ✓ l'Etat veille à la sécurité des biens et des personnes, et au bon fonctionnement des marchés, ✓ accès élargi à l'éducation, l'égalité des droits, ✓ libre entrée sur le marché ouvrent davantage d'opportunités.
Institutions politiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ absence d'Etat de droit, ✓ Pouvoir concentré dans les mains d'un petit nombre (oligarchie). ✓ Pouvoir sans limites, sans contrepouvoirs (checks and balances), ✓ sans soumission au droit 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ pluralisme, qui favorise une participation politique élargie ; ✓ soumission à la loi, ✓ présence de contrepouvoirs, qui limitent le pouvoir.

1. Rôle des institutions dans la croissance économique

- ✓ Les institutions économiques sont dites **extractives** lorsque le système des droits de propriété ne bénéficie qu'à une infime fraction de la population.
- ✓ Les institutions politiques **extractives** (**autocratie,..**), celles qui permettent aux groupes au pouvoir d'accaparer les richesses produites.
- Les économies les plus dynamiques sont celles qui disposent d'institutions inclusives(démocratie,...), propices à l'accumulation du capital, à la prise de risque, à l'innovation. Les entrepreneurs profitent alors de la diffusion des connaissances et se lancent dans l'activité d'innovation, ce qui permet ainsi à l'économie de se rapprocher de la frontière technologique. Symétriquement, les économie stagnantes ont des institutions **extractives** (**autocratie,..**). Dans ce contexte, les agents ne sont pas incités à innover.

1. Rôle des institutions dans la croissance économique

- La théorie de Acemoglu et Robinson (2012) suggère le mécanisme causal suivant :

institutions politiques → pouvoir politique → évolution des institutions politiques et économiques → performance économique.

- ✓ C'est à travers la répartition des ressources que les institutions économiques exercent une fonction incitative sur les comportements économiques : elles influencent l'investissement des agents dans l'accumulation du capital physique et humain et dans l'activité d'innovation, mais cette influence peut aussi bien être positive que négative.

1. Rôle des institutions dans la croissance économique

- la définition du cadre institutionnel est l'objet de conflit entre les différents groupes, chacun d'entre eux cherchant à imposer les institutions qui lui sont les plus favorables. Le résultat même de ce conflit détermine si le cadre institutionnel va en définitive influencer positivement ou négativement le potentiel de croissance de l'économie.
- Ainsi, la croissance économique chinoise ne résulte pas d'une transformation culturelle ou d'une modification des contraintes géographiques (en particulier pour le commerce international), ou encore de mauvais choix de politique économique, mais plutôt du fait que la distribution du pouvoir politique a modifié l'équilibre politique en donnant plus de pouvoir aux leaders souhaitant mettre en œuvre des réformes économiques.

1. Rôle des institutions dans la croissance économique

- Les sociétés où les **institutions extractives** prédominent sont susceptibles de connaître une stagnation économique. L'activité de recherche de rente est la plus attractive pour la classe dirigeante qui cherche à promouvoir les institutions qui perpétuent les inégalités de richesse et reproduisent le partage actuel du pouvoir. Tant qu'une minorité s'accapare la majorité des fruits de la croissance, le reste de la population n'est pas incitée à se lancer dans l'entrepreneuriat et l'innovation.
- Certes, il est possible qu'un pays disposant de telles institutions croisse temporairement. Mais cette croissance ne peut pas être durable car elle ne repose pas sur l'innovation et la destruction créatrice (pp. 124-152).

1. Rôle des institutions dans la croissance économique

- Des droits de propriété bien définis et stables sont une condition sine qua non pour avoir des échanges efficaces (conformément à l'analyse néo-institutionnelle)
- La protection de ces droits crée également des incitations pour l'investissement de long terme (Bates, 2001; North, 1990).

L'environnement institutionnel qui en découle permet une meilleure visibilité pour les investisseurs.

En revanche, un environnement institutionnel caractérisé par :

- ✓ par la présence de rentes sur les marchés liées aux restrictions de la concurrence,
- ✓ le risque d'expropriation
- ✓ L'absence de démocratie

augmente la probabilité pour un groupe restreint de continuer sa recherche de rente socialement dommageable (et réduit la confiance des investisseurs dans le futur. (Olson, 1997; North, 1990)

2. Les débats et les limites des analyses empiriques

La démocratie est-elle un frein à la croissance économique?

- ✓ Certains auteurs ont soutenu l'idée qu'à un faible niveau de développement, des gouvernements autoritaires ou des " dictateurs bienveillants " peuvent être plus efficaces.
- ✓ Plusieurs pays ont su amorcer et maintenir un rythme soutenu de croissance, sans pour autant avoir à adopter un modèle démocratique.
- ✓ Il n'y a pas de consensus sur la direction du lien de causalité de la démocratie à la croissance économique.

2. Les débats et les limites des analyses empiriques

- L'identification de l'effet de la démocratie sur la croissance économique se heurte à plusieurs problèmes.
- ✓ En raison de leur caractère subjectif, toutes les mesures de la démocratie sont entachées d'erreurs.
- ✓ La démocratie est endogène : D'un point de vue économétrique, les chercheurs doivent identifier une série d'instruments efficaces de mesure de la démocratie.

Pour se doter de institutions démocratiques il faut mobiliser du temps et des ressources en d'autres termes, les pays riches ont plus de chances d'avoir des institutions démocratiques. Un lien de causalité inverse -à savoir qu'une amélioration des résultats économiques contribue probablement à la démocratisation.

2. Les débats et les limites des analyses empiriques

- ✓ L'impact des institutions démocratiques peut être analysé comme non linéaire, soumis à des effets de seuils, correspondant à des niveaux de développement donnés, ou bien dépendant des horizons temporels considérés, etc.
- ✓ Il faudrait distinguer l'effet de la démocratie de l'effet du contexte institutionnel. La manière dont ces deux facteurs sont impliqués dans le processus de développement. La Chine, doté de bonnes institutions économiques et très faiblement démocratique, qui connaît une forte croissance économique ces dernières années.
- ✓ Le processus de démocratisation nécessite une dynamique culturelle et sociale qui peut être extérieure à un processus de croissance économique. Leur relation n'est pas directe, elle implique la présence de variables supplémentaires (structure sociale, valeurs...).

2.1. Effets négatifs de la démocratie

- La transition engendre des **conflits de répartition** des revenus et des richesses. Le multipartisme se traduit par des demandes de redistribution (Alesina et Rodrik 1994). En raison de la pression populiste, la redistribution des ressources profite à la protection sociale au détriment des dépenses productives.

Un régime démocratique aura donc tendance à redistribuer davantage au profit des individus et des régions les plus défavorisées afin de réduire les inégalités.

Cependant, une redistribution sociale, si elle passe par une fiscalité élevée, peut contrecarrer des incitations à investir, à entreprendre, à épargner... Elle est donc susceptible de freiner la croissance.

2. 1. Effets négatifs de la démocratie

- L'influence des **groupes de pressions** actifs et bien organisés. Un régime démocratique peut être victime d'un conflit de certains groupes d'intérêts qui font passer leurs objectifs avant le bien-être général de la société.
- ✓ Avec les revendications des groupes de pressions tels les syndicats ou la société civile, et compte tenu du fait que les hommes politiques voudront satisfaire ces demandes en vue de conserver leur pouvoir,

Les grèves et les arrêts de travail engendrent d'énormes pertes sur le plan économique. Ce qui constitue une source d'instabilité nuisibles à l'activité économique.

- ✓ Le multipartisme favorise le clientélisme. Les élites au pouvoir nourrissent des comportements clientélistes. Influencés par l'opinion publique et les groupes de pression, les gouvernements démocratiques ne prennent pas les décisions économiquement optimales.

2.1. Effets négatifs de la démocratie

- La tentation des gouvernements élus démocratiquement pour adopter des politiques économiques qui favorisent leur réélection bien qu'elles soient sous-optimales de court terme. Ce qui les incite à l'adoption des politiques économiques favorables la consommation immédiate et les dépenses improductives au détriment de l'investissement et de la croissance de long terme.
- La résistance aux réformes impopulaires : certains groupes campent sur leurs positions de recherche de rente ils vont s'opposer aux reformes. Des groupes d'intérêt peuvent, en particulier, bloquer les réformes si la répartition des bénéfices attendus est incertaine (Fernandez et Rodrik, 1991).

2.2. Effets positifs de la démocratie

- Les démocraties ont tendance à avoir une **meilleure capacité institutionnelle** qui protège les droits de propriété et soutenir les performances individuelles.

Ce qui est favorable à l'épargne et donc les investissements.

En raison à des institutions bien développées, la transparence de l'élaboration des politiques et permet une évolution positive des politiques économiques.

Dans la mesure où la transition vers la démocratie apporte des institutions plus efficaces et plus responsables, nous nous attendons à une croissance plus élevée en période post-transition.

La démocratie a donc un impact positif indirect sur la croissance économique par le biais des droits de propriété garantis. **Davantage de confiance engendre une réduction de l'incertitude.**

2.2. Effets positifs de la démocratie

- Une redistribution démocratique peut se traduire par le développement du système éducatif et la fourniture de biens publics, notamment la mise en place d'infrastructures favorisant la production et les échanges. Ces externalités exercent un effet positif sur la croissance (Saint-Paul et Verdier, 1993).

Plusieurs auteurs (Acemoglu et Sen) considèrent que la démocratie favoriserait la croissance économique grâce au système redistributif permettant la fourniture de biens publics et le développement d'un système éducatif pour tous.

Ainsi, la croissance économique entraînerait une augmentation des recettes publiques pour le gouvernement ce qui devrait engendrer une redistribution accrue envers les plus défavorisés.

La redistribution permet de corriger en partie certaines inégalités (de revenu, entre régions, etc..).

3. Les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance

- Hypothèse retenue: La variable démocratie doit être considérée comme un stock accumulé de démocratie d'un pays plutôt que son niveau de la démocratie à un moment précis dans le temps.

Cette variable exprime les changements historiquement datés. Les effets des changements institutionnels se déroulent au fil du temps, parfois beaucoup de temps. Ces effets dans le temps sont cumulatifs. Si la démocratie importe pour la croissance aujourd'hui, il est raisonnable de supposer que cet effet provient de l'histoire du régime politique d'un pays. Le passé lointain peut avoir des effets contemporains.

3. les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance

- Les mécanismes de causalité s'exprime, ainsi, par des liens entre l'histoire de régime d'un pays et ses performances de croissance actuelle. Notre explication repose sur le concept clé du **capital politique**.

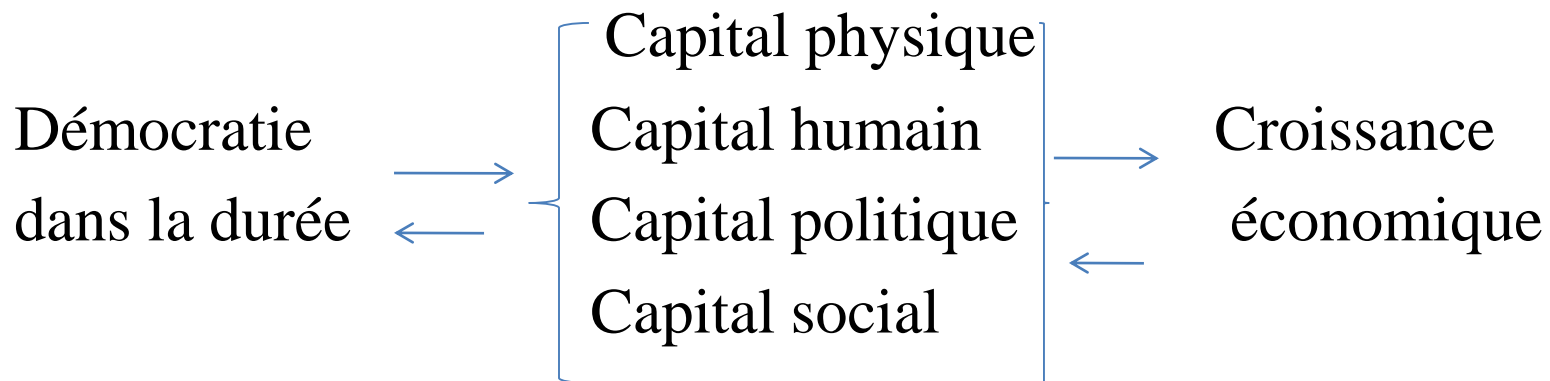
Capital, dans l'usage courant, implique une ressource qui peut s'accumuler au fil du temps (la formation d'un "stock") avec des rendements anticipés.

Un investissement d'aujourd'hui devrait apporter un rendement plus élevé à une date ultérieure.

Si un régime démocratique perdure, il est susceptible de favoriser quatre types de capital: physique, humain, social, et politique.

Le capital politique peut être rendue opérationnelle par diverses mesures de la qualité des institutions: organisation politique, la capacité bureaucratique, faibles niveaux de corruption, un consensus politique, la stabilité, la légitimité, la confiance, la sagesse et la clairvoyance des dirigeants politiques.

3. les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance



3. les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance

- La démocratie réduit l'incertitude économique car elle apporte une meilleure visibilité pour les investisseurs et aide les pays à mieux s'adapter face aux chocs extérieurs (Rodrik, 1999).

La démocratie peut réduire le risque de mise en œuvre de politiques économiques distorsives -inflation élevée, déficit public insoutenable, surévaluation de la monnaie, etc..Ce faisant, elle permet une réduction des coûts de l'investissement privé et favorise le développement de ce dernier.

- Afin de comprendre ce mécanisme l'effet de la démocratie sur **l'investissement** faut distinguer les effets de court et de long terme.
- ✓ A court terme, les coûts induits de la démocratie se traduiraient par une baisse du taux de croissance économique.

3. les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance

- ✓ Les bénéfices de long terme de la démocratie vont très probablement entraîner une hausse du taux de croissance, à travers l'amélioration de l'environnement des affaires (respect des droits de propriété privée...).
- En rupture avec la monopolisation, la démocratie provoque l'ouverture des marchés aux groupes exclus auparavant. Cette extension des marchés pourrait avoir un effet net positif sur la croissance.
- La capacité de résilience des démocraties face aux chocs. Des institutions politiques plus démocratiques facilitent une répartition en moins inégalitaire du fardeau de l'adaptation dans la société, qui conduira à la stabilité. Quand les institutions politiques sont moins démocratiques, des conflits de distribution sont source d'instabilité. Rodrik (1999).

3. les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance

La différence entre la réaction de la Corée et de la Thaïlande et celle de l'Indonésie à la crise financière asiatique montre l'importance des institutions politiques dans la réaction aux chocs. Bien que les institutions démocratiques y aient été élaborées récemment, elles ont aidé les deux premiers pays à s'ajuster en offrant des mécanismes permettant aux décideurs politiques d'établir le consensus voulu pour l'engagement des ajustements politiques nécessaires.

➤ La croissance économique est moins volatile dans les pays démocratiques. Les chocs extérieurs (une crise économique chez un partenaire commercial, un choc pétrolier, une panique sur les marchés financiers...) ont un impact plus amorti.

En décourageant les investissements, l'instabilité politique peut affecter négativement la croissance (Alesina et Perotti, 1996; génère des incertitudes sur la gouvernance et l'avenir - crée des incitations vers le court-termisme et de comportement prédateur.

Démocratie pourrait: réduire l'instabilité politique en augmentant la probabilité d'un transfert pacifique du pouvoir et prévisibles;

3. les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance

- Les externalités qui se dégagent à la suite d'une redistribution démocratique favorable la qualité de vie des populations (système éducatif, santé..) sont bénéfiques à la croissance .
- Dans les régimes démocratiques, le changement technologique est accompagné par un processus de destruction créatrice (Schumpeter, 1942).

En revanche, les régimes non démocratiques découragent souvent l'innovation dans la crainte de la destruction créatrice qui pourrait modifier la répartition des ressources et le pouvoir de facto dans la société (Acemoglu et Robinson , 2012) .

3. les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance

- Le capital social s'exprime par les caractéristiques de l'organisation sociale - telles que réseaux et valeurs, y compris la tolérance, l'inclusion, la réciprocité, la participation et la confiance - qui facilitent la coordination et la coopération débouchant sur des avantages mutuels.

Le capital social est inhérent aux relations entre les différents acteurs dans la société.

- Sachant que la démocratie implique plus de responsabilité, les institutions démocratiques empêchent les dirigeants politiques à adopter des politiques « opportunistes » (Rodrik, 1999). Rôle des interactions entre le système économique et le **capital social de confiance**.
- La séparation claire des pouvoirs entre les pouvoirs exécutif et législatif permet d'empêcher l'abus de pouvoir par les politiciens (Persson et al. 1997). Elle montre aussi qu'il y a des effets positifs robustes de la démocratie sur la croissance grâce à de meilleurs engagements politiques (plus crédibles et plus prévisibles) et une meilleure politique d'intermédiation des conflits.

3. les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance

- Le capital social contribue à la productivité économique d'une société. La preuve que le capital social favorise le développement financier (considéré comme favorisant la croissance). Luigi Guiso, Paola Sapienza, and Luigi Zingales, (2004) "The Role of Social Capital in Financial Development," American Economic Review 94, no. 3

Si la démocratie contribue au développement du capital social, il va de soi que la démocratie à long terme aurait des effets importants sur le développement du capital social.

3. les canaux de transmission de la démocratie vers la croissance

- La mise en place des institutions démocratiques permet d'améliorer la qualité des institutions qui s'exprime par :
 - ✓ Aptitudes de la bureaucratie, de faibles niveaux de corruption,
 - ✓ consensus politique, la stabilité, la légitimité, la confiance, la rationalité,
 - ✓ Apprentissage clairvoyance des dirigeants politiques.
- La démocratie est souvent associée à des mécanismes perfectionnés de contrôle et d'équilibre qui limitent le comportement de recherche de rente et empêche le pillage de la richesse publique (Dethier et al. ,1999).

Selon Olson(1993), **la protection des droits de propriété** le respect des contrats sont mieux assurés dans les démocraties que dans les dictatures.

La protection et la garantie des droits à la propriété et des contrats stimulent l'investissement et l'innovation.

Thème 3: Impact de la transition démocratique sur la croissance économique

Salah Ahmed

Introduction

- ✓ La question est de savoir si la Tunisie peut espérer des retombées économiques favorables du processus démocratique?
- ✓ Les attentes nées d'une transition démocratique en termes de gains de croissance économique ont -elles justifiées ?
- ✓ La transition va-elle augurer une phase de croissance économique ou bien une stagnation ?
- ✓ Quelle est la trajectoire des pays en transition ? Suit-elle une courbe en J ?

1. La courbe en J ?

- ✓ Selon de Bremmer (2006) la trajectoire du taux de croissance du PIB par tête suit une **courbe en J** :
- ✓ une perte de croissance dans l'immédiat, avant une reprise avec des gains substantiels de croissance à moyen et long terme qui l'emportent aisément sur le coût à court terme de la transition.
- ✓ La courbe est plus élevée à l'extrême droite qu'à gauche parce que les pays dont la durée de la démocratie est plus longue vont avoir des taux de croissance plus stables et plus élevés que ceux des régimes autoritaires.

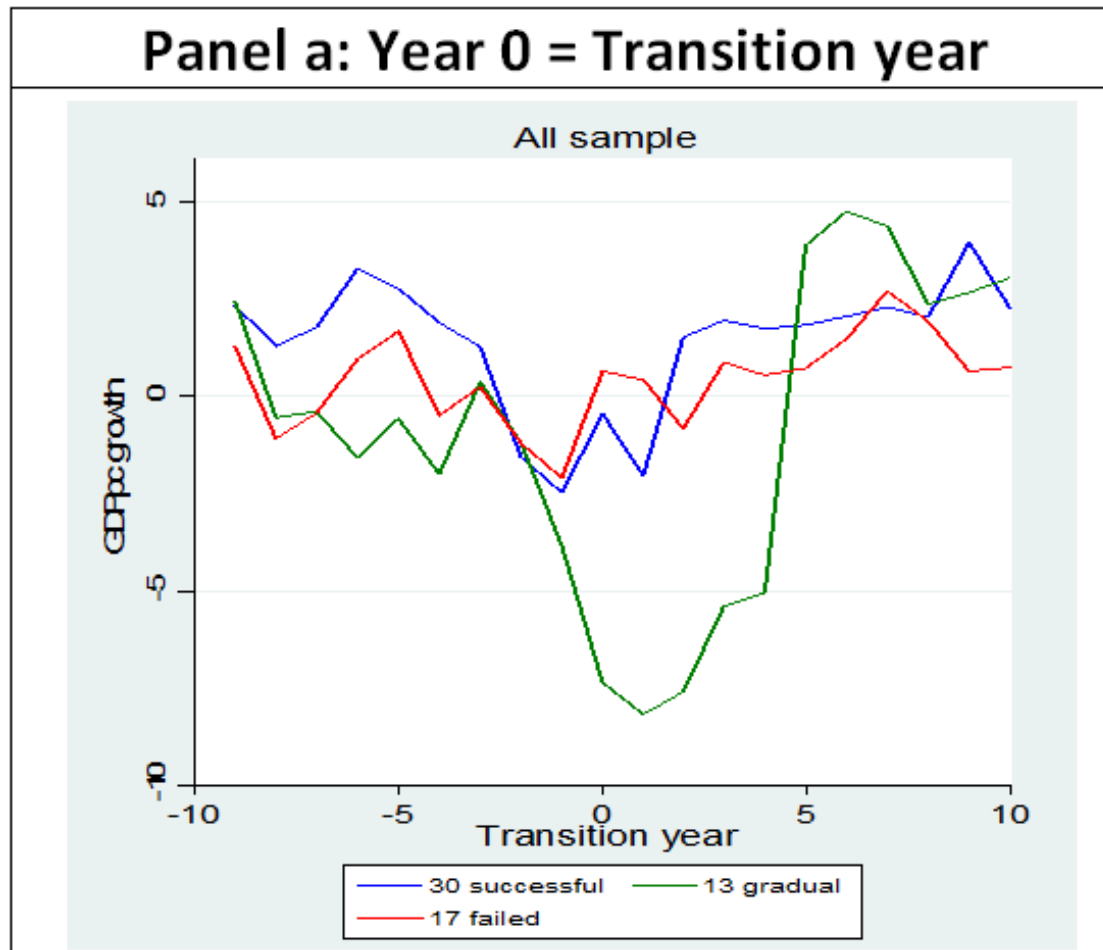
2.Ce que disent les analyses empiriques

- L'analyse dynamique révèle que durant la phase de transition, la croissance est faible, mais dans le moyen et long terme les taux se stabilisent à un niveau élevé.
- ✓ Rodrik et Wacziarg (2005), Persson et Tabellini (2006) et Papaioannou et Siourounis (2008) ont estimé l'impact de la transition vers la démocratie. Les résultats montrent qu'en moyenne une année de démocratisation augmente le taux de croissance par tête de 1%.
- ✓ Freund et Jaud (2013) ont examiné les expériences historiques pour avoir une idée des résultats probables. Ils ont identifié 90 tentatives de la transition de l'autocratie à la démocratie qui ont eu lieu au cours du dernier demi-siècle. Avec 45% réussis, 40% ont échoué, et 15% ont obtenu la démocratie progressivement.

2. Ce que disent les analyses empiriques

- ✓ Le succès est défini comme la réalisation d'un niveau élevé de la démocratie dans les trois ans et de le maintenir; l'échec est quand la démocratie est atteinte temporairement ou seulement à des niveaux très faibles; et progressive est soutenue et un changement démocratique significatif que prend 4-15 ans.
- ✓ Freund et Jaud (2013) constatent que la transition dans la plupart des pays a apporté des gains de croissance des revenus de long terme, après des baisses à court terme.
- ✓ Il en découle que les effets des ces transitions ont tendance à suivre une courbe en forme de J. Une baisse de la croissance avant que les choses s'améliorent. Si l'on prend le cas d'autres pays qui ont réussi cette transition, on observe une baisse initiale de 3 à 4% durant la première année, mais une reprise rapide ensuite.

Figure 1. Taux de croissance moyen et transition



2. Ce que disent les analyses empiriques

- Daron Acemoglu *et al.* (2014) ont estimé l'impact de la démocratie sur le PIB à environ 20 % au cours des trois décennies suivantes (1960 – 2010).

Toutefois, la démocratisation est précédée par une baisse temporaire du PIB.

En outre, l'augmentation de 20% estimée par Acemoglu et al. provient de l'avènement de la démocratie, mais également d'un processus de rattrapage de l'économie suite à la chute du PIB qui précède la transition démocratique (situation d'instabilité et de tensions sociales engendrant une dégradation de l'activité économique).

Ainsi, un pays tend à basculer dans la démocratie lorsqu'il subit une crise économique : un tel choc offre l'opportunité aux citoyens de contester le pouvoir en classe, puisque le coût d'une telle contestation est alors relativement faible.

2. Ce que disent les analyses empiriques

- Une étude que nous avons effectuée avec Liouane N en 2012 porte sur 47 expériences de transition vers la démocratie dans le monde. Cette étude indique qu'en moyenne, on assiste à une baisse provisoire du revenu au cours de la période de transition par rapport au niveau tendanciel.

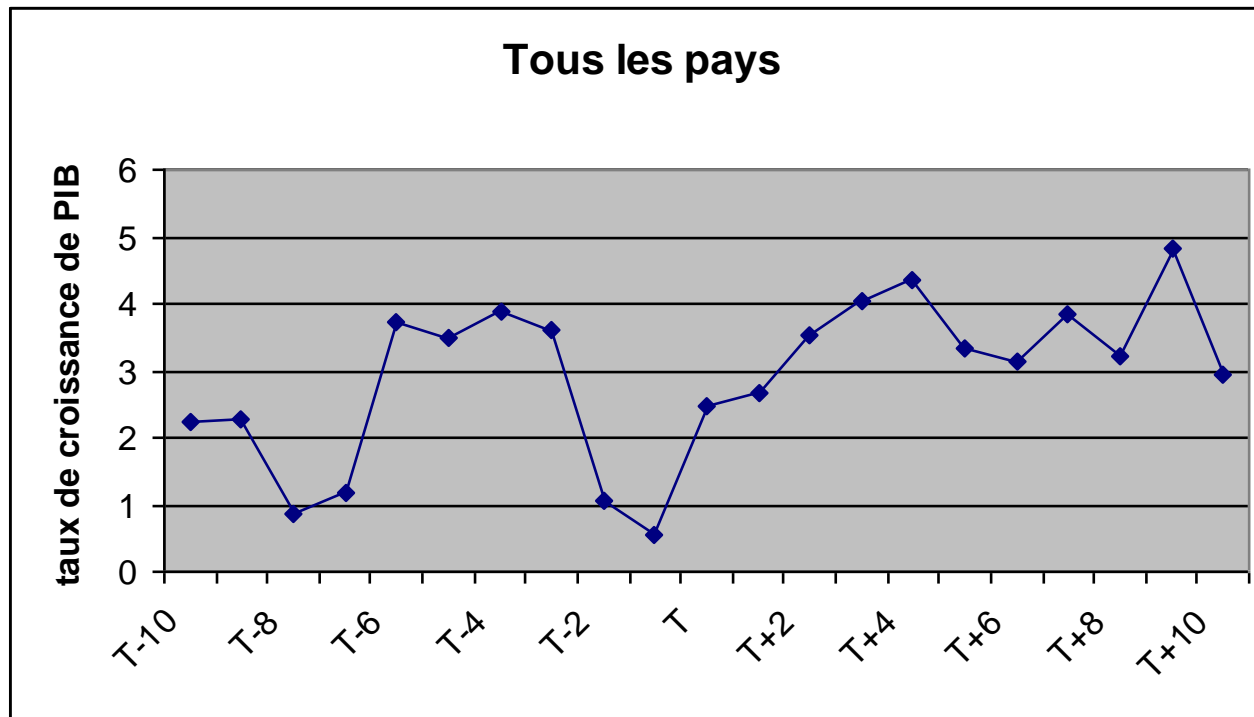
Mais, au cours de la période post-transition, les taux réalisés dépassent les taux de la période pré transition.

La figure 2 montre que la croissance du PIB tend à se stabiliser à un taux plus élevé.

La comparaison des taux de croissance économique avant et après la transition démocratique permet de valider l'hypothèse des bienfaits de la transition en termes de croissance économique.

Les résultats de nos estimations sur les pays qui ont effectué une transition démocratique entre 1970 et 2008 valident l'hypothèse d'une trajectoire de croissance du PIB des pays en transition selon une forme en J.

Figure 2. Taux de croissance moyen du PIB et transition



T- année de transition

2. Ce que disent les analyses empiriques

La transition démocratique est suivie d'une perte immédiate de croissance économique accompagnée d'un redressement plus ou moins rapide et stable et un gain de croissance économique.

Les performances en termes de croissance économique après les épisodes de démocratisation sont meilleurs que celles d'avant.

La démocratie affecte à court terme négativement la croissance économique dans les PED, du fait de possibles effets de la démocratie sur l'inflation et sur l'instabilité sociopolitique dans ces pays.

Les éléments d'appréciation recueillis montrent que la baisse de l'activité économique dure 2-4 ans, et que la croissance prend rapidement de l'élan si la transition est bien gérée.

2. Ce que disent les analyses empiriques

- ✓ En règle générale, les transitions réussies s'accompagnent d'une plus grande progression du niveau de revenu dans les dix années qui suivent ce changement qu'au cours des dix années précédentes. Mais c'est le court terme qui présente des difficultés : le plus souvent, les investisseurs attendent que la situation d'incertitude soit réglée, et l'investissement s'en trouvera inévitablement retardé.

La stabilisation de la croissance ne tardera pas à venir.

- Les résultats positifs de la transitions sont tributaires des améliorations importantes et rapides des institutions. Des institutions faibles (celles qui favorisent la recherche de rente, le clientélisme) peuvent atténuer les effets positifs des réformes sur la performance économique (Rodrik et al. 2002).

2. Ce que disent les analyses empiriques

- ✓ Ainsi, dans les premières années de la transition, la Pologne et la Bulgarie ont connu un déclin de leur revenu, avant de voir leurs trajectoires de croissance diverger : le PIB réel de la Pologne a plus que doublé entre 1990 et 2010, tandis que le PIB bulgare n'a augmenté que de 52 % sur la même période.
- ✓ En Pologne, la lutte contre la corruption a progressé de 30 % entre 2000 et 2010 (période pour laquelle Transparency International dispose de données) alors que la situation est restée inchangée en Bulgarie.

Conclusions

- ✓ Les expériences contrastées montrent bien que la transition vers un nouveau régime politique démocratique est une grande opportunité, mais en aucun cas une garantie, d'améliorer les choses.
- ✓ L'analyse révèle également que les coûts d'une transition démocratique à court terme sont inévitables, mais ils seront compensés par des gains de plus long terme de croissance dans l'avenir.
- ✓ Le potentiel attendu de croissance à moyen et à long terme est tributaire des améliorations significatives dans la qualité des institutions .

Thème 4. Transition démocratique, bonne gouvernance et rôle de l'Etat

Salah Ahmed

Introduction

- Le contexte actuel de l'action de publique de l'Etat en Tunisie :
 - ✓ contraintes sécuritaires,
 - ✓ la récession,
 - ✓ les besoins du développement, notamment dans des régions défavorisées,
 - ✓ les attentes de la population,
 - ✓ le contexte régional et mondial, la mondialisation,
 - ✓ l'endettement,
 - ✓ le lobbying..
- Face à ces contraintes, des arbitrages entre des intérêts divergents seraient indispensables et des priorités doivent être établies.

Introduction

Dans le contexte de la démocratisation, la Tunisie a besoin d'un nouveau modèle de développement. Le nouveau modèle devrait éliminer les privilèges, ouvrir les opportunités économiques à tous les tunisiens et toutes les régions du pays. Ceci nécessite la transformation de la nature de l'Etat d'un Etat prédateur à un Etat démocratique. Comment définir ce rôle et la bonne taille de l'Etat? Quels sont les principes qui régissent la bonne gouvernance pour mettre en œuvre ces réformes?

- ✓ Des réformes sont nécessaires, même si elles s'accompagnent de coûts élevés à court terme. Les gouvernements élus démocratiquement ont plus de légitimité pour les mettre en œuvre.
- ✓ Un volet important de ces réformes concernent non seulement la taille et le rôle de l'Etat mais aussi la gouvernance.

1. Sur le rôle de l'Etat

- Quelque soit la nature du régime politique, l'Etat est chargé des fonctions dites régaliennes :
 - ✓ la protection des individus et des biens (police, justice) et
 - ✓ la protection du pays (armée).
 - ✓ L'Etat a donc pour fonction principale d'assurer le maintien de l'ordre dans la nation, et particulièrement de veiller au respect de la propriété privée.
- **Dans le domaine économique,**
 - ✓ l'Etat doit assurer le libre fonctionnement des marchés.
 - ✓ Mais, l'Etat doit veiller au bien-être face dysfonctionnements des marchés. Ce qui implique un système de protection sociale. Il s'agit de l'Etat-providence.
 - ✓ Les finances publiques doivent veiller à satisfaire les trois rôles de Musgrave, à savoir l'allocation des ressources, la stabilisation de la conjoncture et la redistribution des richesses.

1. Sur le rôle de l'Etat

- Le rôle de l'État est de créer un environnement favorable à l'investissement privé
 - ✓ en réduisant les **coûts de transaction**,
 - ✓ en **garantissant les droits de propriété**,
 - ✓ en **assurant la stabilité politique** et
 - ✓ en **facilitant les arrangements institutionnels**.

L'autorité des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, offre la sécurité en matière de contrats (North, 1990).

- Le rôle central de l'Etat est basé sur le fait qu'il détienne le monopole de la violence légitime.

1. Sur le rôle de l'Etat

- ✓ L'Etat comme régulateur, arbitre et incitateur: Son action doit s'appuyer plus sur la concertation et la négociation que sur l'autorité, car il s'agit de maîtriser les processus décisionnels dans le contexte de pluralité des acteurs dont certains ont acquis suffisamment de capacités et de crédibilité pour dialoguer avec les autorités nationales, régionales et locales.
- ✓ L'État est le détenteur de la souveraineté, c'est-à-dire de la puissance suprême ; le détenteur du monopole de la violence légitime (Max Weber). comme organisateur de la contrainte, de la domination, pour ordonner le social.
- ✓ L'Etat œuvre à établir et faire respecter des règles de jeu équitable, à favoriser l'initiative privée et à apporter un soutien ciblé et efficace aux plus défavorisés.

2. Evolution de la nature de l'Etat en Tunisie

- Avec l'indépendance politique, La Tunisie s'est engagée dans la construction d'un Etat gardien et bienveillant qui tire sa légitimité historique de la libération nationale. Un régime autoritaire (légitime) a mis en place une stratégie de croissance économique et de progrès social.
- Depuis les années 1970 la Tunisie a adopté un modèle de développement basé sur le secteur public, un rôle actif de l'Etat dans les secteurs stratégiques et des politiques proactives d'industrialisation.
- ✓ Ce modèle a eu des effets favorables sur la croissance économique.
- ✓ Cependant, les limites de ce modèle ont commencé à apparaître dans les années 1980, lorsque la Tunisie a été affectée par une crise économique grave.

La libéralisation de certains secteurs de l'économie à la fin des années 1980 et dans les années 1990 n'a pas modifié profondément la base du modèle économique.

L'Etat a conservé un contrôle étroit d'une grande partie de l'économie nationale.

2. Evolution de la nature de l'Etat en Tunisie

- ✓ Les restrictions sur les activités du secteur privé et la prévalence de monopoles légaux et le contrôle sur les prix ont augmenté le risque de l'entreprise et ont réduit la capacité concurrentielle des entreprises. Les industries qui ont été créées dans le cadre de la substitution à l'importation ont été à l'origine de rentes de monopole (ex. les licences d'importations).
- ✓ Les privatisations et les réglementations ont profités aux groupes restreints proches du régime politique. Un capitalisme de copinage s'installe... Cette étape voit la transformation graduelle de l'État gardien et autoritaire en État prédateur après 1987.
- ✓ A partir du moment où les agents (politiciens, fonctionnaires et rentiers) profitent des dysfonctionnements pour s'enrichir prédateurs des rentes.

2. Evolution de la nature de l'Etat en Tunisie

- ✓ Les comportements de recherche de rentes et la corruption qui ont caractérisé cette étape ont créé un environnement défavorable à l'innovation, la compétitivité et la croissance.
- ✓ Face à la capture de l'Etat par les rentiers, les exclus, qui n'ont pas de pouvoir politique, voient leur bien-être se détériorer. La révolution a mis en évidence une contradiction qui oppose la société civile à l'Etat, du moins à son caractère hégémonique.
- ✓ La Tunisie avait surtout d'importantes défaillances en rapport avec l'absence de représentation et de redevabilité, un processus de prise de décision très centralisé et une corruption généralisée.

La corruption, le clientélisme, et les mauvaises pratiques des affaires trouvent leur origine dans la mauvaise gouvernance.

2. Evolution de la nature de l'Etat en Tunisie

- Les défaillances de l'Etat autoritaire :
- ✓ l'absence d'une participation adéquate, de transparence et de redevabilité dans la gestion des affaires publiques, facilitant la corruption, de sorte que les opportunités n'étaient plus égales pour tous, ce qui a exacerbé la frustration de la population tunisienne.
- ✓ Mauvaise gouvernance dans la gestion des affaires publiques qui se manifeste par l'accroissement de la bureaucratie et de la corruption, l'absence de transparence, entraînant la méfiance des citoyens vis-à-vis des institutions politiques et administratives.
- ✓ La réglementation lourde conjuguée à une intervention persistante de l'état a favorisé la croissance de la corruption et du copinage 2. l'absence de démocratie et des contraintes sur l'Etat. Pas de contre-pouvoirs. Société civile soumise à l'hégémonie de l'Etat.

2. Evolution de la nature de l'Etat en Tunisie

- ✓ Lourdeur et conception d'une réglementation étatique favorables à des pratiques courantes de capture de la rente, de comportements clientélistes et de copinage. Ces pratiques ont porté atteinte à la performance du secteur privé et de toute l'économie aux dépens de ceux qui n'avaient pas de bonnes relations et des liens avec les politiciens ou avec l'administration.
- Ce modèle piloté par l'Etat est très vulnérable à l'extraction des rentes. Il permet de donner naissance au clientélisme et aux privilèges au profit des élites il est exclusif. Ses défaillances ont été à l'origine des événements qui ont abouti à la révolution de 14 janvier 2014.
- ✓ Une administration avec une capacité limitée n'autorise pas seulement la corruption. En retour, la corruption rend difficile l'émergence d'une volonté politique de réformer l'administration et peut également corrompre le système judiciaire. Cette interdépendance signifie que des sociétés peuvent rester enfoncées dans des équilibres non démocratiques, fortement corrompus avec de fortes distorsions.

3. Etat démocratique et bonne gouvernance

Face à l'échec de l'Etat prédateur la solution consiste alors à adopter les principes de la bonne gouvernance qui consiste à allouer et gérer les ressources de façon à résoudre les problèmes collectifs.

Elle se caractérise par la participation, la démocratie, la transparence de l'action publique, la responsabilité, la primauté du droit, l'efficacité et l'équité.

- Selon Le PNUD(1997) La gouvernance comprend les mécanismes, les processus, les relations et les institutions complexes au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent afin de régler leurs différends.
- ✓ La gouvernance dont il est question (l'importance de la bonne gouvernance pour le développement humain) est une gouvernance démocratique et participative. Il y a là tout un problème de valeur, du modèle de société et de la forme de l'Etat.

3. Etat démocratique et bonne gouvernance

- ✓ Pour la Banque mondiale, qui a été une des premières institutions à avoir mis en avant le concept de bonne gouvernance à partir de 1990, « la gouvernance est une affaire de management ou de reformes institutionnelles en matière d'administration, de choix de politique, d'amélioration de la coordination et de fourniture de services publics efficaces»
- ✓ BM(1999) : La gouvernance désigne les traditions et les institutions par lesquelles l'autorité est exercée dans un pays pour le bien commun. Cela inclut le processus par lequel les gouvernements sont choisis, contrôlés et remplacés, la capacité du gouvernement à élaborer et mettre en place des politiques judicieuses, ainsi que le respect des citoyens et l'état des institutions gouvernant leurs interactions économiques et sociales.

3. Etat démocratique et bonne gouvernance

- ✓ La bonne gouvernance implique une conception particulière de la révélation des préférences collectives des agents, des domaines de l'action publique et de leur **coordination**.
- ✓ La bonne gouvernance s'est imposée comme impératif universel des politiques de développement depuis les années 1990. Mais une bonne gouvernance n'est pas compatible avec un régime autoritaire et non participatif.
- ✓ La bonne gouvernance offre un cadre de dialogue, de gestion de conflits, de méthodes capables de répondre aux exigences économiques et sociales.

Elle implique la participation d'autres acteurs à la recherche des solutions concernant les problèmes sociaux : ces autres acteurs sont le **secteur privé** de l'économie et **la société civile**.

3. Etat démocratique et bonne gouvernance

- L'État doit assurer de façon optimale la circulation de l'information et la coordination des actions des ces différentes catégories d'agents, et qui fait faire et envoie les bons signaux et les bonnes incitations aux autres catégories d'agents.
- ✓ Plusieurs travaux empiriques semblent confirmer l'hypothèse que le renforcement des institutions démocratiques est positivement associé à une meilleure qualité de la gouvernance(Rivera-Batiz 2002, Keefer, 2004).
- ✓ Les démocraties permettent d'évincer les fonctionnaires corrompus des administrations publiques, ce qui tend à contribuer à améliorer la qualité de la gouvernance.

En introduisant une compétition électorale, les réformateurs cherchent à contrecarrer les comportements des prédateurs.

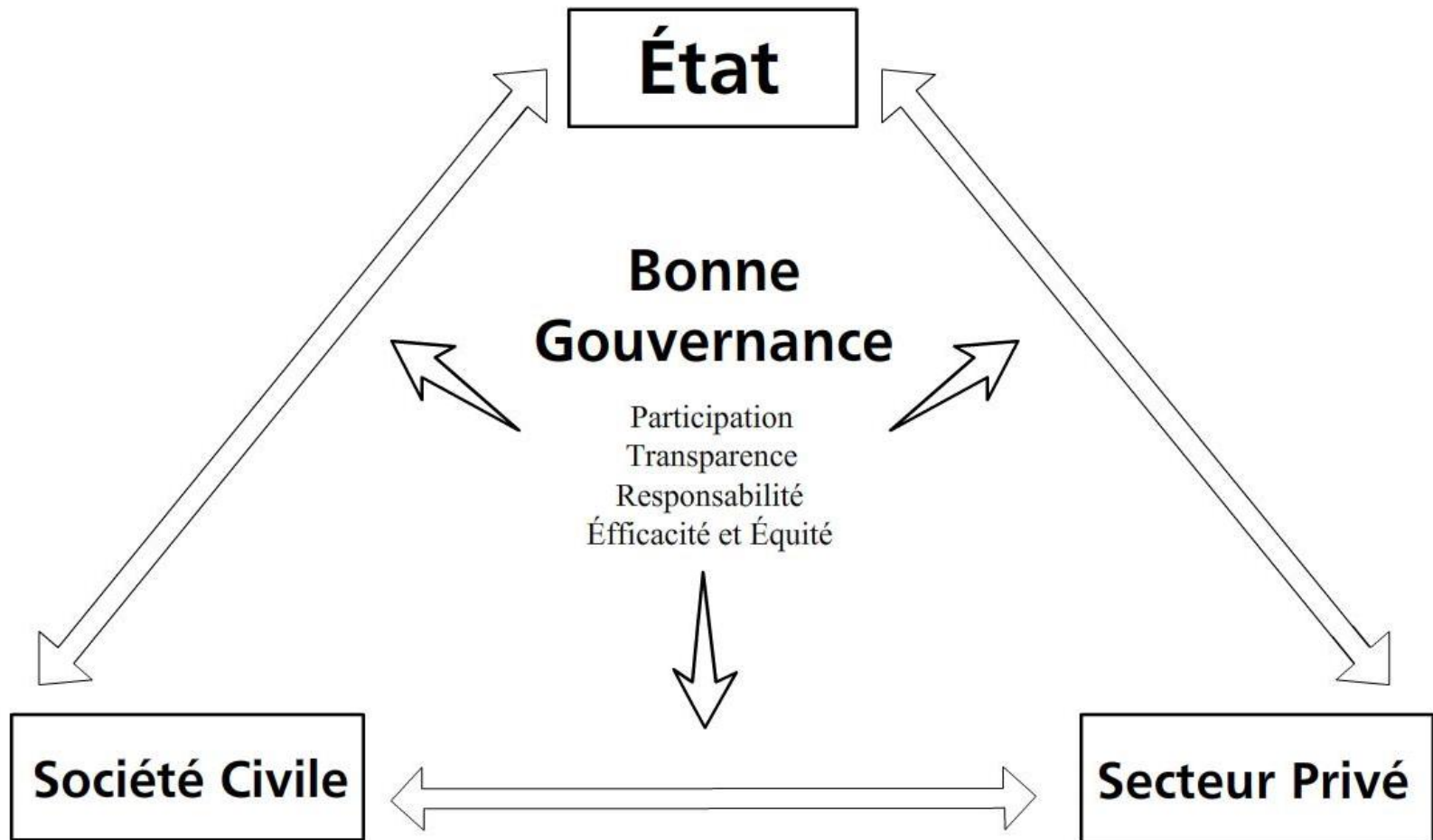
3. Etat démocratique et bonne gouvernance

- La bonne gouvernance vise les objectifs suivants :
- ✓ Instaurer la confiance partenariale (clients, fournisseurs, associés professionnels, Etat...),
- ✓ Développer et consolider la compétitivité de l'entreprise,
- ✓ Faciliter l'accès au financement et aux systèmes de garantie offerts,
- ✓ Attirer des ressources humaines efficaces (Kaufman, 2007).
- **La bonne gouvernance** renvoie à un ensemble de valeurs, et d'institutions qui permettent d'atteindre des objectifs politiques, sociaux, économiques et culturels grâce notamment à l'interaction entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile.

Ainsi, la bonne gouvernance tend à établir de nouveaux équilibres et de nouvelles complémentarités dans le rôle respectif de l'Etat, du secteur privé, de la société civile.

La bonne gouvernance veille à ce que les priorités politiques, sociales et économiques soient fondées sur **un large consensus** et que les voix des plus démunis et des plus vulnérables puissent se faire entendre dans la prise des décisions relatives à l'allocation des ressources nécessaires au développement.

Figure 1 : Consolidation démocratique et bonne gouvernance



3. Etat démocratique et bonne gouvernance

La taille de l'Etat doit être redimensionnée en référence aux principes suivants:

➤ **Le rôle de l'Etat demeure pertinent dans les domaines suivants :**

- ✓ production et la gestion des services publics ou des services urbains,
- ✓ L'état régulateur pour l'équilibre des forces en présence,
- ✓ La protection de l'environnement
- ✓ garantir l'accès universel à des services publics de qualité,
- ✓ La clarté des objectifs des gouvernements, plus de visibilité au secteur privé

➤ **La responsabilité partagée entre l'Etat et le secteur privé:**

L'Etat peut être plus efficace à condition de confier certaines tâches au secteur privé, et de se concentrer sur l'amélioration de ses propres résultats.

Le secteur privé et la société civile offrent de l'information sur les politiques publiques souhaitées et l'Etat demande une légitimation de son pouvoir politique.

-une participation accrue du secteur privé et de la société civile aux décisions stratégiques (offre d'information et lobbying).

4. Etat et secteur privé

- Le secteur privé est la principale source de possibilités d'emploi productif. La mondialisation de l'économie change fondamentalement les façons dont les industries et les entreprises opèrent. Il faut appuyer et encourager les entreprises privées afin qu'elles soient plus transparentes et compétitives sur le marché international.
- L'Etat doit soutenir les institutions de marché, créer un climat d'investissement positif, et permettre au secteur privé de s'épanouir.
- ✓ Un régime favorable à l'investissement doit protéger les droits fondamentaux des investisseurs, y compris en garantissant une indemnisation rapide et équitable en cas d'expropriation, et en permettant l'accès à des mécanismes de règlement des différends.
- ✓ La mise en place d'un environnement favorable Les lois sur la concurrence, le code d'investissement et les partenariats public-privés (PPP).

4. Etat et secteur privé

- Afin de concilier les intérêts divergents dans le contexte actuel en Tunisie, le projet de nouveau code d'investissement a fait l'objet d'un processus participatif impliquant le secteur privé et la société civile. Ce projet de texte prévoit
 - ✓ l'octroi d'incitations
 - ✓ fournir davantage de lisibilité et de transparence aux investisseurs
 - ✓ offrir des garanties aux investisseurs
 - ✓ mettre en place un cadre institutionnel pour la promotion de l'investissement.
- L'Etat doit solliciter une plus grande participation du secteur privé aux différents projets de développement, en matière d'infrastructure service public efficace dans le cadre de partenariats public-privés (PPP).

4. Etat et secteur privé

- ✓ Définition: Selon l'OCDE, les PPP sont des contrats à long terme entre une entité publique et un partenaire privé (ou un consortium de sociétés privées) en vertu desquels ce dernier peut être chargé, à des degrés divers, de la conception, de la construction, du financement, de l'exploitation et de la gestion d'un bien d'équipement afin de fournir un service à l'administration ou directement aux usagers.
- ✓ Les PPP supposent une plus grande participation sur une longue période du secteur privé et impliquent un transfert des responsabilités et des risques liés à la construction et à l'exploitation du bien.
- ✓ Les PPP se distinguent des autres formes de contrat public par une participation à des degrés variés du secteur privé dans des projets ou services qui sont traditionnellement fournis par les autorités publiques.

4. Etat et secteur privé

- Unanimité sur le fait qu'il faudrait soumettre le PPP aux mêmes principes figurant dans le code des marchés publics, à savoir la transparence, la concurrence réelle et l'égalité de traitement.
- Cependant, plusieurs questions font encore l'objet des débats :
 - ✓ la durée optimale du contrat PPP;
 - ✓ comment choisir le partenaire privé ?
 - ✓ Comment partager les tâches avec ce partenaire privé ?
 - ✓ Comment répartir les risques ?
 - ✓ les secteurs d'activité, faut-il exclure l'énergie, les télécommunications, la distribution de l'eau et de l'électricité, la santé et l'éducation?
 - ✓ faut-il de fractionner les lots qui font l'objet d'appel d'offres pour rendre ces marchés accessibles aux petits entrepreneurs?
 - ✓ Faut-il supprimer les collectivités locales en tant que personne publique apte à signer le PPP?

4. Etat et secteur privé

- ✓ La notion de gouvernance de l'entreprise traduit un mode d'agencement de pouvoirs entre l'ensemble des parties prenantes au devenir de l'entreprise (actionnaires, dirigeants, salariés, etc.), entre lesquelles il s'agit d'assurer la coopération.
- ✓ La bonne gouvernance d'entreprise implique la mise en place d'un ensemble de règles de jeu concernant l'administration interne des entreprises, qui doit être démocratique et transparente, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.
- ✓ La responsabilité sociale de l'entreprise : ensemble des risques économiques, sociaux, financiers et environnementaux). Il s'agit d'un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire

4. Etat et secteur privé

- La RSE en tant que bonne gouvernance se traduit par
- ✓ la mise en relation avec les parties prenantes de l'entreprise (tous les acteurs ayant des intérêts dans la gestion de l'entreprise : clients, fournisseurs, employés, collectivités locales, société civile)
- ✓ La capacité de l'entreprise à rendre compte, non seulement à ses actionnaires, mais également à ses employés(par le dialogue social), à la société civile et aux autorités publiques.

Une entreprise socialement responsable est plus durable et performante sur le long terme.

5. Etat et société civile

- ✓ L'idée de participation dans une démocratie joue un rôle décisif. Une telle participation peut s'effectuer par la représentation des citoyens à travers leurs représentants au Parlement, ou, dans le cadre de la démocratie participative, elle se fait directement, à travers le citoyen lui-même. Comme cette dernière forme de participation s'avère plus effective et plus efficace, lorsque les citoyens s'associent et coordonnent leurs intérêts, la société civile organisée joue alors un rôle important.
- ✓ La société civile est un ensemble d'individus et de groupes sociaux particuliers assurant la médiation entre les sphères publiques et privées.
- ✓ Les formes les plus connues de l'organisation de la société civile sont les associations, les syndicats, les initiatives de citoyens, les groupes d'entraide et mutuelles, ainsi que les organisations à but non lucratif et les ONG.

5. Etat et société civile

Elles ont toutes comme caractéristiques communes l'autonomie, l'autorégulation, le volontariat et la solidarité, ainsi que différentes valeurs démocratiques fondamentales (liberté d'opinion, liberté de se réunir, etc.).

- ✓ La société civile prend le rôle de contrepoids vis-à-vis de l'Etat et du secteur économique. Dans l'exécution de ce rôle, Il doit respecter les principes de neutralité et d'indépendance. La qualité d'un État est également façonnée par la force de la société civile.

Une société civile vigoureuse peut amener l'État à se concentrer sur des domaines où l'intérêt public est le plus élevé, ou empêcher l'autorité de l'État de s'étendre à des domaines qui réprimerait la liberté et l'initiative privée.

5. Etat et société civile

- ✓ L'existence d'une société civile active permet d'apaiser le climat politique et social.

L'Etat assure la garantie de libertés individuelles et collectives aux individus (le droit de se réunir et le droit de s'associer, par exemple).

Contrairement aux organisations économiques, les organisations de la société civile ne poursuivent aucun objectif visant un quelconque profit. Elles agissent au-delà des sphères privées individuelle et familiale, et cherchent à attirer l'attention de la société et créer un impact social dans la vie publique.

- ✓ En règle générale, les organisations de la société civile sont indépendantes.

Seules des organisations indépendantes et neutres vis-à-vis de l'Etat et du secteur économique peuvent observer et évaluer les actions de ces derniers, de manière objective.

- ✓ La société civile est considérée, chez Tocqueville, comme une école de la démocratie. En effet, elle contribue à une augmentation de la motivation et de la capacité à participer à l'événement politique tout en veillant à se protéger de l'arbitraire étatique et à respecter les règles fondamentales de la démocratie.

5. Etat et société civile

- Afin de faciliter l'instauration d'un climat de dialogue pour la réalisation des projets de développement, on peut proposer cadre de collaboration : Le partenariat public/privé/société civile (PPP+SC).

C'est une forme de coopération entre :

- ✓ l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, les entreprises publiques et en général toute personne morale de droit public; et
 - ✓ un partenaire privé, acteur économique, acteur social ou culturel;
 - ✓ en collaboration avec la société civile.
- Dans le cadre des PPP+SC, la société civile peut participer de manière fort utile à la préparation et au suivi de projet, permettant ainsi d'inscrire l'investissement privé dans un cadre social plus solide. Ce cadre permet aux investisseurs d'évaluer le niveau d'intervention de l'Etat, les risques de corruption, ainsi que la propension des autorités publiques à maintenir un dialogue ouvert.

Conclusions

- Afin d'assurer la stabilité et donc d'achever la phase de consolidation démocratique, il est souhaitable que l'engagement des gouvernements élus soit crédible dans la mise en œuvre des réformes destinées à :
 - ✓ garantir des droits de propriété stables et bien définis avec un faible risque d'expropriation,
 - ✓ encourager l'égalité des chances afin d'inciter à l'investissement,
 - ✓ assurer des marchés sans distorsions et caractérisés par de faibles rentes,
 - ✓ une plus grande ouverture politique à tous les acteurs (participation...) : secteur privé et société civile,
 - ✓ une transparence de l'action de l'Etat.
 - ✓ Avec ces réformes crédibles, l'Etat aura la **capacité** qui lui permet de mener son action et ses interventions, en harmonie avec le secteur privé et la société civile.

Bibliographie

- Acemoglu Daron, Naidu Suresh, Restrepo Pascual, Robinson James A. (2014) « Democracy Does Cause Growth » NBER WP 20004.
- Acemoglu D. Robinson J. (2012) *Why Nations Fail. The Origins of Power, Prosperity and Poverty*, Crown Business
- Ahmed Salah, Liouane Naoufel(2012) «Transition démocratique et croissance économique : Quelles leçons pour les pays du printemps arabe ? » Colloque ASECTU.
- Bremmer, Ian (2006), “The J Curve: A New Way to Understand Why Nations Rise and Fall” Simon and Schuster, New York
- Linz, Juan – Stepan, Alfred (1996): Toward Consolidated Democracies In: *Journal of Democracy* Volume 7 Number 2 pp. 14-33
- Larry Diamond, Leonardo Morlino(2004) « The Quality of Democracy: An Overview », *Journal of Democracy* 15,no. 4 pp. 20–31 ;
- Huntington, Samuel P. (1991) “Democracy’s Third Wave” , *Journal of Democracy, Volume 2, Number 2, Spring* , pp. 12-34
- Papaioannou, Elias, and Gregorios Siourounis, “Democratisation and Growth”, *Economic Journal*, Royal Economic Society, 36, 365-387.
- Rodrik, Dani and Romain Wacziarg, “Do Democratic Transitions Produce Bad Economic Outcomes?,"*The American Economic Review*, 95 (2005), 50-56
- Tarares Wacziarg (2001) « How Democracy affects growth » *European Economic Review* 45, pp1341-1378